



CONTRAT DE COTISATION ENTREPRISE 2025

Entre :

1) Société ☐

Nom :
Adresse du siège :
CP : Ville :
Téléphone :
Email :
Secteur d'activité :

2) Référent : Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Téléphone : Mobile :
Email :
Date de naissance :/...../..... N° Licence FFG : Idx :

Et :

La SARL Saint Malo Golf Club, société exploitante du Saint Malo Golf Resort, immatriculée au R.C.S. de Saint-Malo sous le numéro 338 684 277 et dont le siège est situé au Domaine de Saint Yvieux, 35540 LE TRONCHET.

Saint-Malo Golf Resort

35540 Le Tronchet

Tél. : 33 (0)2 99 58 96 69 - Fax : 33 (0)2 99 58 10 39

E-mail : saintmalogolf@saintmalogolf.com

www.saintmalogolf.com

SARL au capital de 500.000€ - Siret 338 684 277 000 27 - N°TVA FR 563 386 842 77 - APE 553A



COTISATION ENTREPRISE : ☐

Païement mensuel sur 12 mois : 350€ ou Païement comptant : 4150€

- ✓ 2 Abonnements non nominatifs sur 27 trous
- ✓ 50 seaux de balles
- ✓ 10% de remise sur les achats Pro-Shop
- ✓ 10% de remise sur la journée d'étude
- ✓ 30% de remise sur les voiturettes
- ✓ Location de chariot manuel
- ✓ Participation au Trophée des Partenaires en fin d'année
- ✓ Accès à la piscine extérieure chauffée et à la salle de fitness du domaine
- ✓ Initiation d'1 heure pour 4 personnes, une fois par mois sur réservation

Tarif total :

Date de début de cotisation : / /

Pour vos demandes de séminaires et compétitions :

Contact : vdienes@saintmalogolf.com

Saint-Malo Golf Resort

35540 Le Tronchet

Tél. : 33 (0)2 99 58 96 69 - Fax : 33 (0)2 99 58 10 39

E-mail : saintmalogolf@saintmalogolf.com

www.saintmalogolf.com

SARL au capital de 500.000€ - Siret 338 684 277 000 27 - N°TVA FR 563 386 842 77 - APE 553A



CONDITIONS GÉNÉRALES DE COTISATION

Le présent contrat est conclu pour une durée de 12 mois de date à date.

En cas de défaut de paiement, le Golf se réserve le droit de suspendre la cotisation, en attendant que le membre procède à la régularisation. Dans le cas où plusieurs défauts de paiement, consécutifs ou non, seraient constatés, et après mise en demeure de régler la ou les somme(s) due(s) non suivie d'effet dans le délai d'un (1) mois, la cotisation pourra être résiliée.

La direction se réserve le droit d'exclure du Golf toute personne dont le comportement nuirait à la sécurité des biens et des personnes, troublerait la tranquillité des autres clients et ne respecterait pas les consignes de sécurité et de discipline émanant des équipes et moniteurs du Golf.

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions de cotisation est soumis au droit français. Pour toute réclamation, la société est invitée à nous contacter au 02 99 58 96 69 ou par courrier à l'adresse suivante : Saint-Malo Golf Resort, Domaine de Saint-Yvieux, 35540 LE TRONCHET.

En cas de contestation et si les conditions de l'article L 612-2 du Code de la consommation sont réunies, la société a la possibilité de saisir le Médiateur Tourisme Voyage à l'adresse suivante : Médiation Tourisme Voyage, BP 80 303, 75823 PARIS CEDEX 17.

La société visée au présent contrat reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales et du règlement intérieur du site et en accepte toutes les dispositions.

Règlement de l'abonnement :

- | | |
|------------------------|--|
| PRELEVEMENT EN 12 FOIS | ☐ (1 ^{ère} mensualité débitée à la signature du contrat) |
| CARTE BANCAIRE | ☐ (au comptant) |
| CHEQUE | ☐ (au comptant) |
| ESPECES | ☐ (au comptant) |
| VIREMENT | ☐ (au comptant) |

Fait au Le Tronchet, le / /

La Sarl Saint Malo Golf Club Le Membre
Le Directeur du Golf

La Société

Saint-Malo Golf Resort

35540 Le Tronchet

Tél. : 33 (0)2 99 58 96 69 - Fax : 33 (0)2 99 58 10 39

E-mail : saintmalogolf@saintmalogolf.com

www.saintmalogolf.com

SARL au capital de 500.000€ - Siret 338 684 277 000 27 - N°TVA FR 563 386 842 77 - APE 553A